

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

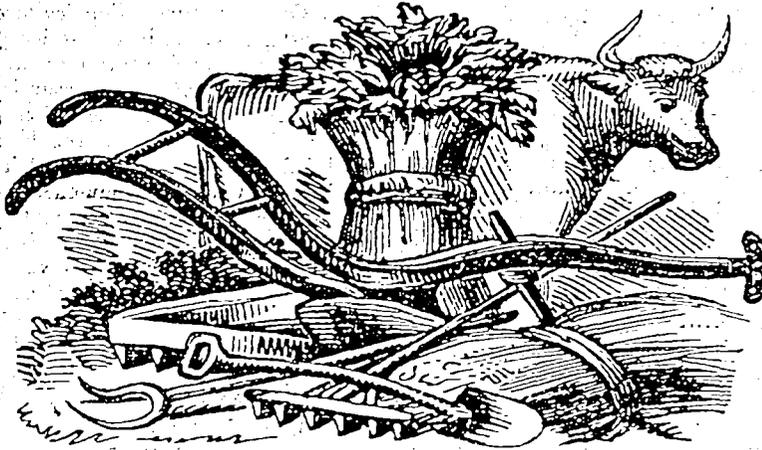
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

Chaque abonné retardataire trouvera le COMPTE de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février courant. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Il faut bien soigner son bétail.
Revue de la Semaine : La suppression des ordres religieux à Rome. — Lettre de Mgr. l'Evêque de Versailles. — Lettre latine de Sa Sainteté à l'Union Allet de Montréal. — Nomination de l'Hon. Juge Caron au poste de Lieutenant-Gouverneur. — Changement ministériel pour la Province de Québec.

Sujets divers : Une conférence agricole à St. Louis de Kamouraska par EJ. Barnard, etc. — Le Recensement de la Puissance. — Enseignement agricole. — Avantages de l'enseignement agricole par l'instituteur dans nos écoles des campagnes. — Aliments fermentés pour les animaux. — Utilité des vers de terre.

Petite chronique : Le froid aux Etats-Unis. — Danger pour les mères de laisser leurs enfants seuls à la maison.

Recettes : Conservation des œufs. — Cirage à la cire.

CAUSERIE AGRICOLE

IL FAUT BIEN NOURRIR SON BÉTAIL

(Suite)

Nous avons terminé notre causerie de la semaine dernière en énumérant les mauvais effets de l'alimentation insuffisante sur les jeunes animaux. Nous avons montré le jeune bétail restant chétif et rabougri, perdant sa force de résistance aux causes de maladies et devenant subitement la proie des vers intestinaux et en général de tous les parasites

intérieurs et extérieurs ; on un mot se détériorant pour le présent et l'avenir.

Mais ce n'est pas tout malheureusement. Les femelles qui doivent mettre bas se ressentent aussi considérablement de l'insuffisance de la nourriture et le jeune animal auquel elles doivent donner naissance en subit aussitôt le contre-coup. Presque toujours, les femelles pleines engraisent pendant les derniers temps de la gestation, il n'y a d'exception que pour celles qui sont soumises au régime de la plus affreuse misère. La nature toujours prévoyante, semble ainsi mettre en réserve un certain volume de substance propre à la formation du lait pour le moment où le petit doit en consommer une grande quantité.

Cependant si la femelle n'a pas été parfaitement nourrie pendant toute la durée de la gestation, si elle a été chétive, pour employer une expression bien connue, il y a aussitôt après la mise-bas un amaigrissement, un dépérissement graduel représentant le sixième, le cinquième et même le quart du poids de l'animal, cet amaigrissement est amené par la lactation qui prend sur la substance de la femelle les matières propres à la formation du lait ; c'est du moins ce que pensent les hommes éminents qui ont étudié cette importante question.

Dans tous les cas, les cultivateurs ont pu eux-mêmes reconnaître que les vaches, qui continuent pendant très-long-temps à donner du lait, finissent, au bout de quelques années, par maigrir et tomber dans un marasme semblable à celui qui résulterait d'un long jeûne forcé ou d'une longue maladie.

Le jeune animal, de son côté, se ressent immédiatement de la mauvaise influence de la nourriture insuffisante donnée à la mère ; il arrive petit, faible, mal conformé, ayant à peine un souffle de vie, et assez souvent il meurt sans cause apparente : il n'a pas la force de vivre. C'est, il n'y a pas moyen d'en douter, la grande cause de l'appauvrissement et de la dégénération de nos races indigènes, le jeûne, la

misère, les a faites ce qu'elles sont aujourd'hui.

Le effets de l'alimentation insuffisante se manifestent aussi sur les animaux de travail. Toutes les fois que les aliments contenus dans la nourriture prise par un animal ne compensent pas régulièrement les pertes occasionnées par le travail, il y a amaigrissement. C'est ce qui arrive chez les bœufs et les chevaux pendant les saisons de l'année où les travaux sont les plus nombreux, les plus continus et les plus fatiguants, pendant la saison des semailles, par exemple. On les nourrit généralement bien alors; cependant, malgré une nourriture riche et abondante, ils maigrissent encore. La somme des aliments absorbés n'est pas suffisante pour couvrir celle des pertes qu'ils font pendant le travail. On voit donc ici encore, l'avantage de bien nourrir les bestiaux, afin de commencer les grands travaux de culture avec des chevaux ou des bœufs gras ou tout au moins en bon état.

Chez les animaux détériorés par les maladies ou par l'âge, les conséquences de l'alimentation insuffisante ont une gravité toute particulière. Ici, les organes altérés ou usés sont faibles, ne peuvent plus absorber, digérer, et assimiler assez de nourriture pour compenser les pertes journalières occasionnées par la respiration, la transpiration et le fonctionnement des muscles; alors, il faut que la substance même du corps de l'animal, cède un peu de ce qu'il possède. Cet état de chose peut se continuer pendant un certain temps; mais s'il se prolonge outre mesure, il arrive bientôt un moment fatal où le corps n'a plus rien à céder et alors la mort n'est pas loin.

Il faut nourrir abondamment le bétail, le jeune animal l'exige pour qu'il puisse prendre un développement rapide et conforme à sa spécialité, l'animal adulte l'exige pour qu'il puisse donner la plus grande somme de produits possibles; les uns et les autres l'exigent afin qu'ils puissent résister à l'anéantissement graduel qui est comme la conséquence de toute maladie.

Mais sachons bien ce que c'est qu'une nourriture abondante. Nourrir abondamment, ce n'est pas donner des aliments avec profusion, avec excès, sans raison, sans connaissance, sans prévoyance; nourrir abondamment, ce n'est pas charger l'estomac de l'animal, jusqu'à ce qu'il soit dégoûté de toute nourriture; nourrir abondamment, en un mot, ce n'est pas gaspiller, ce n'est pas jeter son bien aux quatre vents du ciel. C'est fournir en quantité suffisante, raisonnable et raisonnée, des aliments nourrissants et sains, capables de développer rationnellement les dimensions de tous les organes; et de faire acquérir à chaque appareil en particulier la force, la vitalité, la prédominance propre au genre de produits qu'on attend de chaque animal, à raison de ses aptitudes et de sa destination. C'est encore fournir les matériaux propres à la formation des produits que doit donner chaque espèce et chaque spécialité.

Tous les animaux de la ferme donnent certains produits, autrement ils n'auraient aucune raison d'être. Le jeune animal en état de croissance donne un produit; au moyen de la nourriture qu'il prend, il se développe, grandit, nourrit ses os, ses muscles et acquiert de la valeur; le cheval ou le bœuf de trait donne du travail; le mouton, de la laine; le bœuf, le mouton et le porc à l'engrais forme de la viande; la femelle pleine (en état de gestation) travaille à la formation du fruit qu'elle porte; la femelle laitière donne du lait.

Ces divers genres de produits, sont proportionnels en quantité et en qualité à l'alimentation reçue.

Mais la détermination de la quantité des aliments à donner à un animal est une science très-difficile. La théorie n'est encore arrivée à aucune conclusion précise et il s'écoulera

certainement un grand nombre d'années avant qu'elle puisse trouver une solution exacte: De leur côté, les agriculteurs les plus habiles ne s'approchent qu'en tâtonnant du résultat utile; tandis que les moins habiles vont au hasard, sans soupçonner le point vrai et ne tirent le meilleur parti ni des quantités de nourriture dépensées, ni des animaux qui les consomment.

On a dit souvent *l'agriculture est une science d'observation*. C'est une vérité incontestable que sans observations, sans recherches, l'agriculture ne peut faire un pas vers le progrès, elle ne peut même conserver les progrès acquis. Mais c'est ici surtout, que l'observation est d'absolue nécessité. Sans elle, l'alimentation convenable du bétail est impossible, on lui donne trop ou trop peu. Chaque année, sur chaque sujet, le travail est à recommencer. La même espèce d'aliments n'est pas toujours également nourrissante, la température régnante pendant la durée de la végétation, le sol, font varier presque à l'infini la valeur nutritive de ces aliments. Dans une même espèce animale, dans une même race, tous les individus n'ont pas les mêmes exigences, à égalité de poids, les uns mangent plus, les autres moins. Il faut tenir compte de toutes ces circonstances, et une observation soignée seule peut espérer d'arriver à des conclusions exactes.

Cependant, il est certains faits acquis à l'expérience qu'il est très important de connaître; car ils facilitent considérablement le travail de l'observateur. Ainsi, on admet généralement que le régime et la qualité des aliments ordinaires influent beaucoup sur la taille, sur la nature et sur les aptitudes plus ou moins précoces des différentes espèces d'animaux. Il paraît bien établi qu'une alimentation abondante et riche en principes nutritifs, pendant le jeune âge, amène un développement plus rapide et arrondit les formes, tandis que la nourriture médiocre produit un effet contraire. L'usage d'aliments peu nourrissants, et qu'il faut par cela même faire absorber en grande quantité aux animaux, développe les intestins et grossit le ventre, tout en laissant les membres grêles; la nourriture où il entre beaucoup de grains contribue au tempérament sanguin et est recherchée pour les animaux de trait rapide; les aliments délayés, les bouettes, les racines produisent les tempéraments lymphatiques et devraient être recherchés pour les femelles dont la spécialité est ou sera la production du lait.

En outre, souvenons-nous toujours qu'il doit exister un rapport convenable entre la taille ou le poids de l'animal d'une part, et la richesse ou l'abondance de l'alimentation de l'autre. Malheureusement, de nombreux cultivateurs désireux de progresser, d'améliorer leurs animaux, ont fait une grande faute sous ce rapport. Ils ont compté sans la nourriture, ils ont cru que l'étalon de qualité pourrait seul produire l'amélioration désirée. Les résultats obtenus n'ont pas répondu à leur attente et il ne leur reste plus que la douleur d'avoir travaillé inutilement.

Dans l'amélioration du bétail, le premier pas à faire n'est pas de chercher à grandir la taille par le choix des reproducteurs. Avant tout, il faut accroître la fertilité du sol qui doit les nourrir. Il faut, au moyen des engrais appropriés, et les travaux ordinaires d'une bonne culture, forcer ce sol à produire des fourrages plus abondants, plus succulents et plus variés. Aussi, dans les localités où l'on entend bien l'amélioration du bétail, les cultivateurs les plus intelligents laissent-ils presque exclusivement à la nourriture le soin d'augmenter la taille de leurs animaux; quelquefois même ils cherchent à la diminuer lorsqu'elle se trouve plus forte, que ne le permet la richesse du terrain. Ils semblent vouloir se guider sur le vieux dicton: *Tels fourrages, tels bestiaux;*

dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu vaudras ; et ils n'ont pas tort.

Les races perfectionnées, disait, il n'y a pas longtemps, un de nos plus éminents agriculteurs, réclament une nourriture substantielle et aussi exempte que possible des alternatives de disette et d'abondance. Elles n'ont pu se produire et se conserver, elles ne peuvent avoir leur raison d'être que dans des pays à culture perfectionnée. Aux terres moins fertiles, il faut des races rustiques, ayant pour mission d'utiliser les petits pâturages aux fines herbes, les fourrages médiocres, et toute cette masse de mauvaises herbes qu'une culture arriérée laisse croître dans ses champs.

Mais dans chacune de ces situations, pour les races rustiques aussi bien que pour les races perfectionnées, la disette ou l'insuffisance de la nourriture est toujours très-préjudiciable. Les produits que l'on obtient alors reviennent à un prix très-élevé dont on ne se rend pas toujours compte parce qu'on oublie de faire entrer en ligne de compte la diminution de valeur des animaux.

Un exemple fera mieux connaître notre pensée. Supposons qu'une vache laitière, en bon état, recevant l'équivalent de 30 livres de foin par jour, donne en moyenne 6 pots de lait, et que réduite à la moitié de cette ration, c'est-à-dire à l'équivalent de 15 livres de foin, son produit diminue graduellement et se réduit à 2 pots au bout de 60 jours et qu'elle meurt, en outre, déperit de 100 livres.

L'économie de fourrages sera de 60 bottes qui, à \$8.00 le cent, valent \$4.80 ; en regard de cette économie, il faut mettre la perte de 120 pots de lait à 5 centins et de 100 livres de viande à 6 centins. On aura donc sacrifié la somme totale de \$12.00 de produit pour économiser \$4.80 de fourrages. Maintenant, on a encore perdu la moitié du fumier, et la diminution de qualité de l'engrais. Enfin, on a considérablement nui à la santé de la vache. Tout cela réuni montre combien il est désavantageux de soumettre le bétail à un régime insuffisant.

REVUE DE LA SEMAINE

L'unique loi de suppression passée, contre les Ordres religieux, dans le Parlement italien, a eu un immense retentissement dans toute l'Europe catholique. Partout on proteste contre cette spoliation ; on est convaincu avec Pie IX que les maisons religieuses sont nécessaires au gouvernement de l'Eglise et l'on déplore amèrement le mal que les satellites de Victor-Emmanuel cherchent à faire au catholicisme en le privant de la sainte et forte milice des ordres religieux.

A Rome surtout les protestations sont plus vives que partout ailleurs. Les citoyens romains, au nombre de 34,000, jouissant de tous leurs droits civils, se sont élevés contre cette nouvelle abomination et ont réclamé, comme un seul homme, contre la violation des droits de l'Eglise, contre ce vol manifeste. Ils n'ont pas voté pour Victor-Emmanuel, ceux-là, ils n'ont pas prêté leurs mains au dépouillement du Souverain Pontife ; ils n'ont pas concouru à ce simulacre de plébiscite par lequel on a voulu faire croire que les Romains s'étaient donnés librement au roi de Piémont. Non, ces 34,000 catholiques n'ont pas voulu tremper dans l'iniquité piémontaise ; mais aujourd'hui ils donnent au monde entier le spectacle d'une population paisible, et attachée à sa foi qui, en dépit des menaces d'une meute de sectaires et de repris de justice, veut donner spontanément son suffrage en faveur de l'Eglise et contre la Révolution.

Celle-ci passera outre, tout en cherchant à étouffer ces protestations sous un déluge d'injures à l'adresse des catho-

liques et de toute la hiérarchie ecclésiastique, comme c'est son habitude à propos de tout et à propos de rien. La Révolution a une soif ardente, une soif de damnés pour les biens de l'Eglise, et elle rugit des abominations tant qu'elle ne les sent pas sous sa griffe. Elle a hâte de jouir des biens volés, de consommer son œuvre spoliatrice et de pouvoir répondre aux puissances inquiètes par l'argument du fait accompli, argument qui lui a si bien réussi jusqu'à présent. C'est ce qui explique la rapidité avec laquelle la loi a été votée, promulguée et mise en opération.

La France ne veut pas non plus laisser s'accomplir cette spoliation sans protester. Un de ses plus éminents prélats, Mgr. l'évêque de Versailles, et avec lui tout l'épiscopat français, a adressé au Président de la République, une lettre dans laquelle, après avoir hautement proclamé les droits des nations catholiques sur les maisons religieuses de Rome, il supplie le Président de porter les protestations de l'épiscopat à la connaissance de Victor-Emmanuel et de l'appuyer de toute son énergie. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire cette magnifique lettre, car elle nous montre qu'en dépit des malheurs, des emprisonnements et des fusillades qui sont venus fondre sur le clergé et sur l'épiscopat français, ils veulent avant tout accomplir leur devoir en faisant entendre la grande voix de la vérité. Voici cette lettre :

“ Versailles, le 18 janvier 1873.

“ Monsieur le Président,

“ Parmi les lois injustes et spoliatrices du gouvernement usurpateur d'Italie, il faut distinguer celle qui a pour objet la suppression des ordres religieux. Ce dernier attentat, selon nous, est gros de conséquences extrêmement graves, non-seulement au point de vue de l'Eglise, mais encore au point de vue des intérêts de la société et de la civilisation.

“ Chacun sait qu'à Rome les corporations religieuses ont un caractère particulier. Elles tiennent par leur nature au gouvernement général du monde chrétien. Toutes les nations catholiques y ont des droits, par cela même qu'elles ont contribué d'une manière plus ou moins directe à leur fondation, à leur développement et à leur splendeur.

“ Or, nier ces droits, les fouler aux pieds, pour se conformer aux exigences d'une politique qui s'attribue le pouvoir de bouleverser tous les principes reçus, n'est-ce pas déclarer hautement que la force prime le droit ? N'est-ce pas rétrograder vers des siècles de persécution et de barbarie ?

“ Mais par un dernier sentiment de pudeur et d'équité, les ministres italiens avaient admis dans leur projet une exception en faveur des maisons généralices. C'était pour nous un espoir. Quand la racine n'est pas enlevée du sol, on peut croire qu'elle se ravivera, et qu'elle produira de nouveaux rejetons. D'après ce qui se passe, notre espoir s'évanouit. Il est évident que la Chambre, cédant à son mauvais génie, veut une destruction complète des ordres religieux.

“ Eh bien, Monsieur le Président, c'est contre un tel fait, ou mieux contre un tel forfait, que les évêques de France viennent protester auprès de vous. Dans l'ordre politique et civil, vous êtes le premier représentant de la Fille aînée de l'Eglise, le premier dépositaire de l'autorité, un grand devoir vous incombe : celui de porter nos protestations à la connaissance du gouvernement de Victor-Emmanuel et de les appuyer de toute votre énergie. Sans doute, la mission que la Providence vous impose à ce sujet est délicate, difficile, mais elle est belle et glorieuse. Vous parlerez au nom du clergé, au nom des catholiques, au nom de tous les hommes pour qui le droit public est encore quelque chose. Quoi qu'il arrive, que vos efforts aient du succès ou qu'ils

n'en aient pas, vous aurez fait un acte de bonne politique et préparé une belle page pour votre histoire.

“ J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, Monsieur le Président, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

“ † PIERRE, évêque de Versailles.”

Cette courtoise lettre a éclaté comme un coup de foudre au milieu des spoliateurs de l'Eglise. Ils étaient si bien convaincus que la France leur laisserait le champ libre, ils avaient si grande confiance dans l'indifférence de M. Thiers en matière religieuse, qu'ils ont été tout abasourdis de l'audace des prélats français osant encore parler au nom de la France catholique. Pauvre France ! se reveillera-t-elle un jour ; abandonnera-t-elle enfin le rôle honteux qu'on lui fait jouer depuis quelques années ; se souviendra-t-elle, enfin, de ses siècles de gloire où l'épée de ses braves était toujours au service de l'Épouse de Jésus-Christ ; reprendra-t-elle le fil de ses glorieuses traditions ? Si elle connaissait ses véritables intérêts, la réponse ne se ferait pas longtemps attendre. C'est parce qu'elle a oublié son noble rôle, qu'elle est tombée dans l'ornière où elle est enfoncée aujourd'hui ; c'est en retournant à ses glorieuses traditions, en se montrant comme autrefois, la Fille dévouée de l'Eglise, qu'elle reprendra au milieu des nations, la haute position que ses fautes lui ont fait perdre.

“ Une opinion qui tend à s'emparer de plus en plus des masses, dit l'*Echo de Rome*, prétend que nous approchons du dénoûment de tant de scandales dont l'Europe est l'impassible témoin. On se persuade généralement que le triomphe arrive, mais qu'il doit sortir d'une catastrophe dont les précédentes ne furent qu'un semblant d'essai. D'où vient cette croyance mystérieuse ? En dehors de toute source surnaturelle, on peut en voir une dans le dévergondage de la presse.....”

L'Eglise souffrira encore beaucoup, nous n'en doutons pas, avant de vaincre l'impiété, ses prêtres et ses évêques pourront être sifflés, ridiculisés, vilipendés par une canaille sûre de l'approbation des grands de la terre, ses biens confisqués et jetés en pâture à une secte immonde, ses religieux dispersés ; mais elle verra tôt ou tard le triomphe de sa sainte cause et l'andantissement de ses persécuteurs. Qu'une curiosité impie ne cherche pas à connaître quand ces choses arriveront, le temps et le lieu nous sont inconnus, mais peu nous importe, elles arriveront au moment marqué dans les décrets de la Divine Providence.

— Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé à nos lecteurs, l'arrivée de Mgr. Lasfèche à Rome et la présentation au Souverain Pontife d'une superbe adresse offerte par nos anciens Zouaves Pontificaux réunis en association sous le nom d'*Union Allet*. Aujourd'hui, nous reproduisons plus bas, la touchante et paternelle réponse faite par le Saint-Père à cette occasion. Pour nous, catholiques du Canada, nous devons nous sentir grandement honorés de cette attention de Pie IX ; car les honneurs et les attentions reçus par quelques-uns de nos concitoyens retombent sur le pays tout entier. Nous devons donc en éprouver une grande joie et en tirer d'heureux présages pour notre bien-aimée patrie.

Voici la lettre du Souverain Pontife :

“ PIE IX, PAPE.

“ A nos chers Fils, DROLET, Président de la Société portant le nom de L'UNION-ALLET, ainsi qu'à tous les Officiers et Membres de cette Association. Montréal, en Canada.

“ CHERS FILS, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ Nous avons reçu votre lettre, mémorable monument de votre piété, que vous Nous avez adressée à l'approche des Solennités de Noël et de la Fête de St. Jean, Apôtre, dont, malgré notre indignité, Nous portons le nom glorieux. Cette lettre, si profondément marquée au coin de votre amour, de votre dévouement et de votre soumission envers Notre personne et ce Siège Apostolique, accompagnée de vos signatures que vous y avez apposées au nom de votre Société toute entière, et enrichie du tribut de vos pieuses offrandes, Nous l'avons accueillie, Chers Fils, avec une affection dont vous pouvez facilement vous faire une idée, vous, qui avez toujours montré un cœur accessible aux plus nobles sentiments. En la lisant, Nous avons senti Notre âme se remplir d'émotion à ce souvenir des temps passés que vous évoquez avec une éloquente toute virile. Nous y avons remarqué la rectitude de vos jugements au sujet de cette folle et misérable sagesse du siècle, doublement condamnée par les glorieux monuments de la foi primitive, dont vous rappelez la mémoire, et par les malheurs, que cette même sagesse a fait déborder sur la société humaine. Nous avons été touché jusqu'au fond du cœur des vœux que vous formez pour cette Patrie que vous reconnaissez comme votre Mère, pour Nous, pour l'Eglise de Dieu, non moins que des remarquables manifestations de votre bon vouloir ; et Nous y avons puisé pour Nous-même un juste motif de rendre grâce à Dieu et d'être fier de vous, qui Nous montrez dans tout leur éclat, une foi, une piété, un sens religieux dignes des siècles heureux de l'Eglise. Nous vous félicitons donc avec effusion, vous, Chers Fils, qui, après avoir déposé l'épée que vous portiez pour le Christ, avez concentré vos efforts à vous maintenir vaillamment sous les drapeaux d'une milice toute spirituelle, et vous êtes revêtus des armes de la lumière et de la justice. Nous vous félicitons de ces liens pieux qu'ont noués entre vous votre dévouement envers le Saint-Siège et la cause sacrée de la Religion. Nous félicitons aussi la région que vous habitez, sur laquelle la miséricorde divine abaisse, d'une manière si démontrée, la complaisance de ses regards, et qu'elle illustre de dons tout particuliers de sa grâce. Elevant Nos mains vers l'Eternel, Nous faisons des vœux pour qu'il réchauffe dans son sein votre union ; pour qu'il confirme et qu'il féconde vos braves sentiments ; pour qu'il vous accorde la grâce de vous attacher avec énergie aux œuvres de lumière et d'allumer, de propager au loin, par votre exemple, une sainte émulation pour l'amour de Dieu et de la religion. Enfin, Chers Fils, Nous vous embrassons dans le Seigneur avec une dilection tout intime, et l'âme pleine de reconnaissance pour vos largesses ; Nous vous accordons, avec un grand amour et de tout Notre cœur, Notre Bénédiction Apostolique, pour vous et chacun de vous, pour vos familles, pour votre pays, et, d'une façon toute spéciale, pour votre Pasteur, sous la fidèle sauvegarde duquel vous vous trouvez unis ; et nous souhaitons que cette Bénédiction vous soit un gage de toute grâce, de force, de bonheur et de paix.

“ Donné à Rome, près St. Pierre, le 25^e jour de janvier de l'année 1873, la vingt-septième de Notre Pontificat.

“ PIUS P. P. IX.”

— D'importants changements viennent d'avoir lieu dans notre monde officiel. Le plus important de ces changements est celui par lequel l'honorable René-Edouard Caron a été appelé au poste de Lieutenant-Gouverneur de cette Province en remplacement de Sir N. F. Belleau.

Toute la population a accueilli cette nomination avec une extrême satisfaction et a reconnu unanimement qu'un meilleur choix ne pouvait être fait. C'est que pour le Canadien-

Français surtout, l'Honorable Juge Caron est la personnification du patriotisme le plus pur, le plus parfait et le plus désintéressé. Appelé à nous représenter pendant les temps les plus orageux de notre politique intérieure, il travailla avant tout à augmenter l'influence de ses compatriotes. Alors, une coterie ambitieuse de citoyens anglais prétendait traiter les Canadiens-Français en peuple conquis et croyait avoir le droit de leur faire subir les plus oriantes injustices. Mais elle trouva dans les Lafontaine, les Viger, les Morin, les Caron, des champions qui ne la laissèrent pas poursuivre impunément ses œuvres d'iniquité. Oubliant tout intérêt personnel, cette courageuse phalange combattit à outrance les projets de la coterie anglaise et à force d'abnégation, de courage et de persévérance, elle nous donna la victoire sur nos ennemis.

Aujourd'hui, comme en 1848, la population canadienne, qui n'a pas été oublieuse, se plaît à reconnaître l'excellence des mérites de l'honorable Juge Caron, son patriotisme et son indépendance. Aussi en ce moment applaudit-elle à la position élevée à laquelle il vient d'être appelé; elle est convaincue que son glorieux passé est une sûreté pour l'avenir, et nous ne doutons pas que ses actes comme Lieutenant-Gouverneur justifieront pleinement la belle réputation qu'il a su s'acquérir dans toutes les positions où il a été appelé.

C'est lundi, le 17 février dernier que l'honorable René-Edouard Caron a été assermenté comme Lieutenant-Gouverneur et qu'il a pris possession de son poste. Que le fardeau lui soit léger!

— Plusieurs changements ministériels ont aussi eu lieu dans ces derniers temps. Les Hon. Chauveau et Beaubien ont résigné leur portefeuille; le premier est président du Sénat et le second, dit-on, doit se consacrer surtout aux affaires du chemin de fer du Pacifique.

Le Cabinet Provincial est reconstruit et la nouvelle administration est composée du personnel suivant:

L'hon. Géd. Ouimet, premier ministre, Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique;
L'hon. Georges Irvine, Procureur-Général;
L'hon. L. Archambeault, Ministre des Travaux Publics;
L'hon. J. G. Robertson, Trésorier;
L'hon. J. J. Ross, Président du Conseil;
L'hon. Pierre Fortin, Ministre des Terres de la Couronne;
L'hon. J. A. Chapleau, Solliciteur-Général.

Une conférence agricole à St. Louis de Kamouraska

Dimanche dernier, comme il avait été annoncé, M. Ed. Barnard, réunissait autour de lui, au palais de justice de St. Louis, une foule de personnes anxieuses d'entendre l'habile lecteur leur parler de l'agriculture, de cet art, le plus noble et le plus utile de tous les arts.

Vers trois heures de l'après-midi, la salle était radicalement comble, il s'y trouvait certainement au-delà de 300 personnes; parmi lesquelles nous avons remarqué le Révérend M. Hébert, le digne curé du lieu, Messieurs les avocats, Messieurs les directeurs de la société d'agriculture et un nombre considérable de cultivateurs tant de la paroisse de Kamouraska que des paroisses environnantes. C'était une véritable fête agricole.

Pendant deux heures et demie, M. Barnard a tenu son auditoire suspendu à ses lèvres. Avec un tact rare, il a su intéresser tout le monde; messieurs les avocats mêmes semblaient assister à l'un de ces grands tournois judiciaires dont ils se montrent amateurs si passionnés. De vieux cultivateurs

à cheveux blancs manifestaient clairement l'extrême plaisir qu'ils éprouvaient à entendre la parole sympathique de l'habile lecteur.

Le sujet choisi par M. Barnard a été celui-ci: *Egoutter, nettoyer, ameublir, engraisser*. Avec ces quatre mots bien courts, mais représentant des travaux très-importants, et comprenant toutes les opérations de la culture la plus avancée et la plus riche, M. Barnard passa en revue les nombreuses fautes de notre culture routinière et donna les moyens de les corriger.

La terre la plus riche, la plus fertile, a-t-il dit, ne donne que de faibles produits si elle n'est pas égouttée, si les raies, les rigoles et les fossés sont mal faits, si l'eau séjourne à la surface. Le défaut d'égoût est l'un des plus grands dans certains sols très-compacts et les cultivateurs ne comprennent pas leurs intérêts lorsqu'ils négligent les travaux qui doivent les faire disparaître.

Il fut amené naturellement à parler du drainage, battit en brèche la répugnance que l'on éprouve généralement à exécuter cette utile opération, et enseigna des moyens de drainage d'une manière très-économique. A l'appui de ces assertions, il cita plusieurs exemples très-concluants tant dans sa propre pratique, que dans celle des cultivateurs qu'il avait vus à l'œuvre.

Il démontra ensuite que les mauvaises herbes sont les plus grands ennemis de toute culture et engagea ses auditeurs à nettoyer leurs terres. Il parla longuement des labours d'été ou de la *jachère* et prouva qu'au moyen de cette opération, les plantes nuisibles les plus vivaces, comme le chiendent sont sûrement détruites. En même temps, il fit connaître les avantages des récoltes sarclées, comme moyen de nettoyer le sol et de procurer au bétail une nourriture abondante et variée. Il a recommandé particulièrement la culture des patates et des betteraves.

A propos d'ameublissement, il fit une magnifique comparaison entre notre manière de cultiver et celle que l'on suit dans les vieux pays et étonna tout le monde par les chiffres de la production étrangère. Il reporta ensuite cette comparaison entre ce qui se fait ici même dans les jardins et la grande culture. Ces comparaisons eurent un effet magique. Il recommanda l'emploi de bons instruments de culture et fit voir les bons résultats de l'introduction du rouleau.

Mais ce fut au sujet des engrais surtout qu'il fut magnifique de verve et qu'il remporta le succès le plus complet. Nos pères n'avaient pas besoin d'engrais, dit-il, leurs terres étaient même trop riches. Depuis la création du monde, les arbres avaient jeté sur ces terres une couche de débris tellement épaisse qu'il a fallu en brûler une partie pour que les plantes pussent végéter convenablement. Aujourd'hui la situation est toute différente. Un système de culture vicieux, a dégraissé, enlevé la crème de nos terres, détruit leur immense richesse. A force de prendre et de ne jamais restituer on se trouve en face d'une extrême pauvreté. Nous ne pouvons donc continuer comme nos pères. Autres temps, autres modes de cultures. Eux devaient cultiver sans engrais, leur situation les y obligeait; nous, au contraire, nous devons enrichir, engraisser nos sols, ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons prétendre à quelque succès.

En passant, il reconnut les avantages que nous procurons notre climat en dépit de sa rigueur et de nos longs hivers. Il flagella aussi le luxe qui s'est introduit dans nos campagnes, et qui, comme un vampire, suce, absorbe le plus clair de nos revenus.

Comme à St. Jean Port-Joli, M. Barnard, en terminant, engagea fortement les cultivateurs à lire la *Gazette* des

Campagnes.

Après la lecture, le Révérend M. Hébert se leva et remercia M. Barnard au nom de toute l'assistance pour la manière habile et attrayante avec laquelle il avait traité son sujet. M. Barnard répondit à ces remerciements; puis il donna quelques explications sur le programme des concours pour les terres les mieux tenues. Après quoi, la foule se dispersa heureuse d'avoir employé aussi utilement une partie de la journée qui le plus souvent se passe dans des conversations inutiles et même quelquefois repréhensibles.

* Le Recensement

Nous venons de recevoir le premier volume du recensement de 1870-71 pour la puissance du Canada. Ce volume contient six tableaux : dans le premier, il montre les superficies, demeures, ménages, population, sexes, et état de mariage; le second, la population par cultes; le troisième, la population par Nationalités; le quatrième, la population par lieux de naissances; le cinquième, les populations de 1861 et 1871 comparées par districts électoraux; le sixième, les populations comparées des Villes ayant plus de 5000 habitants.

Le tout est précédé d'une introduction par M. J. C. Taché pleine d'utiles renseignements. Nous en détachons les quelques chiffres suivants :

La superficie totale de la province d'Ontario, terres et eaux comprises, est de 68,979,372 acres;

La superficie totale de la province de Québec, terres et eaux comprises, est de 123,747,140 acres;

La superficie totale de la province du Nouveau-Brunswick, terres et eaux comprises, est de 17,486,280 acres;

La superficie totale de la province de la Nouvelle-Ecosse, terres et eaux comprises, est de 13,907,603 acres;

Le grand total de la superficie des quatre Provinces réunies est de 224,120,395 acres.

La population totale de la puissance se divise en 622,719 familles, dont 292,221 dans Ontario, 213,303 dans la Province de Québec, 49,384 dans celle du Nouveau-Brunswick, 67,811 dans la Nouvelle-Ecosse.

Ces familles comprennent une population de 3,485,761 habitants, donnant 1,620,851 pour Ontario, 1,191,516 pour Québec, 285,594 pour le Nouveau-Brunswick, 387,800 pour la Nouvelle-Ecosse.

En comparant ces chiffres nous trouvons qu'en moyenne chaque famille est composée de 5.59 membres. Dans Ontario, la proportion est de 5.54 membres par famille; dans Québec, elle est de 5.58; dans le Nouveau-Brunswick de 5.78 et dans la Nouvelle-Ecosse de 5.70.

Les catholiques dans les quatre provinces sont au nombre de 1,492,029, et les protestants de toutes dénominations comptent pour 1,993,732. Nous formons donc près de la moitié de la population totale.

Les origines sont divisées comme suit :

Canadiens-français.....	1,082,940
Irlandais.....	846,414
Anglais.....	706,309
Ecossais.....	549,946
Allemands.....	202,991
Hollandais.....	29,662
Nègres.....	21,496
Sauvages.....	23,035
Gallois.....	7,773
Suisses.....	2,962

Dans un prochain numéro, nous nous proposons d'étudier le présent recensement d'une manière plus détaillée.

Enseignement agricole

Nous avons dit bien des fois que l'enseignement agricole établi dans toutes les écoles, et surtout dans les écoles primaires, était la base du progrès de notre agriculture; aussi voyons-nous avec plaisir que la Société du département d'Ille-et-Vilaine a introduit dans son programme l'article suivant :

“ Un concours pour l'enseignement agricole aura lieu, dans l'arrondissement de Redon, entre les élèves des écoles primaires rurales et les élèves adultes de cet arrondissement; une montre et une timbale en argent leur seront données; des prix seront aussi distribués aux instituteurs dont les élèves auront obtenu ces récompenses. ”

Nous applaudissons de tout notre cœur à cette clause du programme, et nous verrions avec bonheur que toutes les sociétés d'agriculture du pays suivissent l'exemple donné par celle de Rennes; on marcherait rapidement dans la voie des améliorations agricoles, car apprendre une chose, c'est donner le désir de la mettre en pratique; ce à quoi ne peuvent jamais songer les ignorants, qui malheureusement sont beaucoup trop nombreux. Instruisons-nous donc; bientôt alors notre agriculture sera régénérée, et notre pays deviendra le pays le plus prospère.

Avantages de l'enseignement agricole par l'instituteur dans nos écoles des campagnes

Avec un peu de bon vouloir, avec du goût, de l'infelligence, avec le désir de se rendre utile et le secours de quelques livres, même élémentaires, il n'est pas un instituteur, je le garantis, qui, après avoir, pendant une année, fait d'abord apprendre à ses élèves, non pas le manuel tout entier d'horticulture, mais seulement ce qui peut intéresser les cultures auxquelles ils se livreront plus tard; qui, après leur avoir fait, avec discernement, pendant une année et à l'époque même où l'application pratique devra avoir lieu, soit dans un jardin transformé en Jardin-école, soit dans celui du père de famille, des dictées sur la manière de cultiver chaque légume d'un emploi usuel, de planter, tailler, greffer, écussonner les arbres fruitiers et forestiers, ne soit devenu alors, et tout à la fois, professeur et amateur zélé. — Ce que je dis des dictées d'horticulture pourra aussi s'appliquer avec le même succès à celles d'agriculture.

Ne voyez-vous pas déjà l'enfant rentrant le soir à la ferme joyeux et fier de donner à lire à son père, ou de lui lire la dictée que vous aurez faite, de pouvoir être votre moniteur auprès de lui? Oui, je dis votre moniteur, car le père ne manquera, pas, je le répète, de lire ou de se faire lire ces dictées, et vous l'instruirez ainsi de loin. La confiance qu'il a dans l'instituteur de ses enfants, lui fera accueillir avec empressement ce qui viendra par vous, et ce moyen, si simple, sera le meilleur, le seul peut-être pour répandre rétroactivement l'instruction horticole et agricole dans cette partie si nombreuse de la génération actuelle, qui ne connaît guère que l'ancienne routine.

Vos dictées seront lues, relues, commentées le soir à la veillée; le père de famille, la mère, les enfants, les domestiques, tout le monde, en un mot, occupera tour à tour cette tribune de l'agriculture et de l'horticulture, exempte des haines et des passions politiques; la bienveillance, la bonne foi seules s'y montreront; chacun s'éclairera, s'instruira dans ces lectures intimes, dans ces discussions d'autant plus intéressantes qu'elles auront lieu dans le langage que l'on parle tous les jours à la campagne; et bientôt les progrès qu'aura fait partout l'agriculture contribueront à lui rendre quelque prospérité, à la mettre davantage en honneur, à attacher davantage aux champs les enfants des champs, et, les progrès de l'horticulture, aidant puissamment, à résoudre le grand problème de la vie à bon marché, qui préoccupe aujourd'hui plus que jamais, le Gouvernement, nos représentants et tous les vrais amis du peuple.

Quant à vous, Messieurs les instituteurs, vous acquerraz de justes droits à la reconnaissance des familles, et, je n'en doute pas, à la bienveillante sollicitude de notre Gouvernement, car toute peine mérite récompense. — VICTOR CHANTEL.

Aliments fermentés pour les animaux

Une bonne cuisine est peut-être tout aussi utile pour les animaux que pour les hommes. On sait que les aliments fermentés sont généralement recherchés par le bétail et que ces aliments sont plus facilement digestibles; nécessairement alors toute l'économie de l'animal doit bien s'en trouver, au double point de vue de la production de la viande, du lait et même sous le rapport du travail.

Les patates crues ne donnent pas des résultats merveilleux lorsqu'on les fait consommer par les vaches; il est donc nécessaire de les façonner un peu, et voici à ce sujet un excellent procédé: on divise les patates au moyen d'un coupe-racine, on fait un lit au fond du cuvier sur lequel on jette une certaine quantité de son, et on continue ainsi jusqu'à ce que le vase soit plein; on laisse fermenter pendant 48 heures et parfois plus longtemps, ce qui tient à la température qui ne devrait jamais être au-dessous de 10 degr. cent.; ce mélange ne tarde pas à donner une odeur alcoolique et, c'est à ce moment qu'il peut être servi avec profit au bétail. Les vaches mangent avec avidité la ration qui leur est distribuée et on affirme que leur lait est plus abondant et de meilleure qualité. Il est facile d'essayer et de bien savoir par conséquent à quoi s'en tenir.

Utilité des vers de terre

Deux naturalistes, MM. Knapp et Darwin, ont entrepris la réhabilitation des vers de terre dans l'estime des agriculteurs. Suivant ces messieurs, les lombrics contribueraient à la fertilisation du sol, d'abord par leurs déjections, ensuite par l'espèce de labour souterrain qui résulte du percement de leurs innombrables galeries. Les trous dont ils criblent la terre quand ils en sortent pendant la nuit, surtout par les temps humides, auraient aussi pour effet de rendre les couches inférieures plus accessibles à la pluie et aux influences de l'air. Si après un chaulage les guérets se recouvrent d'une couche de terre friable, celle-ci serait produite, d'après ces naturalistes, par la dissémination d'une multitude de petits monticules de terre moulée en vermicelle, que les vers déposent sur le sol.

Petite Chronique

— L'Amérique du Nord traverse une période de froids dont on n'a pas d'exemple dans ce pays. Il est rare que le thermomètre y descende à 25 degrés au-dessous de zéro; et il ne se maintient guère aux environs de zéro au-delà de 36 heures. Le plus souvent, il ne sévit pas non plus sur une très-grande étendue à la fois. Cette fois, au contraire, il règne des côtes de l'Atlantique à l'est jusqu'aux Montagnes-Rocheuses à l'ouest, et presque jusqu'au golfe du Mexique, au sud.

Le 24 décembre, à Chicago, le thermomètre a marqué, dans les différentes parties de la ville, de 15 à 33 degrés dans le cours de la journée. Un télégramme de Memphis (Tennessee) annonce que le 24 décembre a été le jour le plus froid depuis 25 ans: pendant tout le jour, le thermomètre a marqué de 6 à 10 degrés.

À Denisou (Texas) le froid a été de 30 degrés; à Canton (Illinois) de 30 degrés; à Milwankee (Wisconsin) de 30 degrés; à Davenport (Iowa) de 30 degrés; à Saint-Paul (Minnesota) de 40 degrés; à Dubuque (Iowa) de 37 degrés, et à Lancaster de 50 degrés.

On craint que les arbres fruitiers et les vignes ne soient perdus pour la prochaine saison. Dans l'Etat de Michigan, tous les boutons d'arbres à fruits ont été gelés. Le long du lac, le froid est plus intense de 10 à 15 degrés qu'il n'a jamais été.

Danger pour les mères de laisser leurs enfants seuls à la maison.—Le 5 février courant Madame Chs. Fontaine, de St. Hyacinthe, sortit pendant quelques minutes pour aller chez un voisin, laissant dans la maison une petite fille, âgée de deux ans et neuf mois. Lorsqu'elle rentra, un horrible spectacle s'offrit à sa vue. La pauvre petite était littéralement rôtie; tous ses habits avaient brûlé sur elle. On pense qu'elle mit feu à ses vêtements avec de petites pièces de bois qui lui servaient de joujoux, et qu'elle aurait allumé au poêle. Elle est morte le lendemain matin, après avoir enduré d'atroces souffrances.

RECETTES

Conservation des œufs

Pour transporter les œufs dans un état frais d'une contrée à une autre, il faut les couvrir de vernis, en les plongeant dans une solution de gomme arabique, et en les couvrant de charbon pulvérisé. La gomme arabique, comme vernis, fait un meilleur effet que toute autre gomme résine; car on peut aisément la faire disparaître en la lavant dans de l'eau tiède ou fraîche, et en outre elle est à bon marché. Les œufs traités de cette manière se conservent pendant plusieurs années, car le lit de charbon, par sa nature poreuse, est un mauvais conducteur du calorique, et maintient en conséquence autour des œufs une température égale; il les empêche d'éprouver des alternances de chaleur et de froid, lorsqu'on les transporte d'un climat à un autre. Cette méthode est infiniment préférable à celle de graisser les œufs, car, lorsque la graisse devient rance, elle hâte ou avance la putréfaction de la matière animale de l'œuf.

Cirage à la cire

On prend un quart de livre de cire jaune, gros comme une amande de savon et une pincée de noir de fumée; on fait chauffer le tout dans un demi-pinte de bière; on remue, pour que les ingrédients se mêlent bien; on laisse refroidir, et on a un excellent cirage qui conserve le cuir et lui donne un beau vernis. La première fois qu'on emploie ce cirage, le lustre est faible; mais après quelques jours qu'on a réitéré cet enduit et le frottement avec la brosse, il devient d'un luisant de maroquin, et plus on brosse, plus le lustre devient éclatant.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 février, 1873.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commis-aire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 MARS PROCHAIN, pour le transport des Malles de Sa Majesté, conformément aux dispositions d'un contrat proposé pour quatre années, six fois par semaine dans chaque direction, entre CAMPBELLTON et STE. FLAVIE, à partir du premier Juillet prochain.

Le transport devra se faire dans une diligence à passager ou une voiture à quatre roues, traînée par deux chevaux. Cette voiture devra être munie d'un compartiment recouvert pour mettre les malles à l'abri du mauvais temps.

Les malles partiront de Sainte Flavie tous les jours (excepté les dimanches) et de Campbellton aussi tous les jours (excepté les dimanches) à telles heures qui pourront être fixées, faire connexion en ces deux endroits avec les malles partant et les malles arrivant, parcourir le trajet dans l'une et l'autre direction dans l'espace de vingt-huit heures, à partir du premier Juin jusqu'au trente de Septembre, et en trente-six heures pendant le reste de l'année, y compris le temps nécessaire pour les arrêts pour toutes fins.

Le contracteur devra accepter les conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable d'une communication par chemin de fer entre le fleuve St. Laurent et Campbellton pendant le temps que le contrat sera en vigueur. Il entreprendra aussi, s'il en est requis de transporter les malles entre Sainte Flavie et Campbellton et tels autres endroits qui pourront être choisis

pour terminus de chemin de fer, de temps à autre pendant que le contrat sera en force, au lieu de jusqu'à Sainte Flavie et à partir de Sainte Flavie, jusqu'à et à partir de Campbellton, et sera payé pour tel en proportion, par mille, du prix auquel il s'engagera par le contrat à transporter les malles sur tout le parcours entre Sainte Flavie et Campbellton, renonçant à toute demande et réclamation d'indemnité à raison de telle réduction de parcours, et cessant le service entre Sainte Flavie et Campbellton et les terminus du chemin de fer, les autres conditions stipulées dans le contrat, relativement aux prix du parcours et autres choses, devant rester les mêmes.

On peut se procurer des avis imprimés contenant de plus amples détails sur les conditions du contrat proposé, les voir, et avoir des blancs de soumissions aux bureaux de poste à Campbellton, Sainte Flavie et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi, VENDREDI, le vingt-unième jour de mars prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, conformément aux dispositions d'un contrat proposé pour quatre années, six fois par semaine dans chaque direction, entre CAMPBELLTON et PASPEBIAC, à partir du PREMIER JUILLET prochain.

Le transport devra se faire avec des voitures à quatre roues et munies d'un compartiment recouvert pour mettre les malles à l'abri du mauvais temps.

Les malles devront partir chaque jour, excepté les DIMANCHES, de CAMPBELLTON, à UNE heure de l'après-midi, ou après l'arrivée des malles venant de Dalhousie et de Sainte-Flavie et se rendre à PASPEBIAC dans l'espace de vingt-deux heures.

Les Malles devront partir de PASPEBIAC tous les jours, excepté les DIMANCHES, à UNE heure de l'après-midi, ou deux heures après l'arrivée de la malle de Percé, attendre l'arrivée de la malle de Percé et se rendre à CAMPBELLTON tous les jours, excepté les DIMANCHES, à onze heures de l'avant-midi. Le Courrier sera obligé d'attendre à New-Richmond et à Carleton une heure ou deux, si c'est nécessaire, afin de laisser au Maître de Poste le temps suffisant pour préparer les malles qu'il aura à expédier.

Le contracteur sera tenu, au cas où il se présenterait des difficultés ou qu'il y aurait de grands retards probables pour traverser avec une voiture les rivières de Bonaventure, de la Grande et de la Petite Cascapédia, de se pourvoir de voitures de chaque côté des rivières plus haut mentionnées, pour le transport de la malle. Il sera aussi tenu de faire des arrangements pour s'assurer des courriers spéciaux, quand il en sera besoin à Brass Point, Paspébiac et aux endroits intermédiaires pour assurer l'expédition immédiate des malles, dans le cas où les courriers réguliers faisant le transport de ces malles seraient en retard sur le temps fixé et retarderaient l'expédition des malles.

On pourra avoir des avis imprimés et contenant de plus longs détails sur les conditions du contrat proposé, et se procurer des Blancs de soumissions aux Bureaux de Poste de Campbellton et de Paspébiac, ainsi qu'aux autres bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



CONTRAT POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à VENDREDI à midi, le 21 MARS prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté d'après un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par semaine, aller et retour, entre PASPEBIAC et PERCÉ, à partir du 1er JUILLET prochain.

Le transport devra se faire en voiture à quatre roues. Il faudra qu'il y ait un compartiment couvert dans chaque voiture, pour la protection des malles contre les injures du temps.

Les malles devront partir de Paspébiac, les mardis, jeudis et samedis, à midi, attendant l'arrivée de la malle de Campbellton, et arriver à Percé les mercredis, vendredis et lundis suivants, à 5 heures, A. M., ou en dix-sept heures de temps; laisser Percé les lundis, mercredis, vendredis, à midi; attendant l'arrivée de la malle du Bassin de Gaspé, et arriver à Paspébiac les mardis, jeudis et samedis suivants, à 5 heures A. M. ou dix-sept heures de temps.

On n'exigera pas que le contracteur voyage le dimanche.

Le contracteur sera requis, dans des cas de difficulté, ou de grands délais probables pour traverser avec une voiture la rivière Pabos, de se pourvoir de voitures pour les malles chaque côté de la rivière. Il devra aussi prendre des arrangements pour se procurer des courriers spéciaux quand il en sera requis, à Paspébiac, Percé et autres points intermédiaires, pour l'envoi immédiat des malles, dans le cas où le courrier régulier devant se charger de ces malles serait en retard.

On peut se procurer des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé et des blancs de soumissions aux bureaux de poste de Percé, Campbellton, et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 24 janvier 1873.



AVIS PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES COMMUNES,
Bureau du Greffier,
Ottawa, 30 janvier 1873.

En conformité de la 50ème règle de la Chambre, avis est par le présent donné que le temps pour la

RECEPTION DES PETITIONS POUR BILLS PRIVÉS

expirera MERCREDI, le 26ème jour de MARS prochain.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre.

TERRE A VENDRE

LE Soussigné offre en vente une magnifique propriété qui peut former en tout trois arpents sur quarante-deux, situés au deuxième rang de Ste. Anne de la Pocatière avec maison neuve dessus construite, grange, étable, etc.

Pour plus amples informations, s'adresser à Joseph Dionne, écrivain, Maître de Poste à Ste. Anne, ou au Soussigné, à Québec.

FORTUNÉ DIONNE, Marchand.

Ste. Anne de la Pocatière, 25 février 1873.